

Image not found or type unknown



Regroupement familial sur place- ma femme enceinte

Par **amin_ing**, le **11/12/2009** à **14:40**

Bonjour, rnrnJ'ai un titre de séjour "Salarié" et je suis en france depuis 2008. Je suis Ingénieur informaticien en CDI. rnrnMarié depuis Aout 2008, en tunisie, avec une tunisienne. A l'époque elle était étudiante en allemagne. Et depuis Novembre 2008, elle est en france avec un titre séjour "Etudiante". rnrnAujourd'hui elle est enceinte et elle doit renouveler sa carte avant Février 2010. Mais j'aime bien que ma femme change de statut étudiant tout en gardant le droit d'étudier en france. Alors je compte lui demander une carte sejour "vie privée , vie familiale". rnrnEst ce qu'on peut bénéficier d'un regroupement familial sur place. rnrnEst ce que vous pouvez m'éclaircir sur la procédure à suivre. rnrnrnMerci

Par **chris_idv**, le **12/12/2009** à **00:14**

Bonjour,rnrnUn peu de lecture: <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F17146.xhtml> rnrnSalutations,